



Réf: 11/SE/ 42 /22

Paris, le 29 AVR 2022

A

Monsieur Vincent REINA
Président de la Chambre de
Commerce-Franco-Arabe

Objet : Appel à manifestation d'intérêt pour le développement de l'aquaculture au Maroc.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA), lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le développement de projets d'aquaculture dans les régions de Casablanca Settat, Marrakech Safi, Guelmim Oued Noun et Laâyoune Sakia El Hamra.

Cet AMI, a pour objectif de mettre à la disposition des investisseurs, des espaces aquacoles et de les inviter à développer des projets viables dans ces régions connues par leur potentiel aquacole confirmé et leurs conditions propices à l'investissement. Elle concerne une offre globale de 197 unités de production d'une superficie totale de 3985 Ha, adressée aux investisseurs nationaux et internationaux intéressés par le développement de projets d'aquaculture dans les régions susmentionnées.

Les investisseurs intéressés par cet appel d'offres, peuvent télécharger les dossiers des appels à manifestation d'intérêt à partir des sites web : www.anda.gov.ma ou www.marchespublics.gov.ma.

Les investisseurs potentiels sont invités à déposer leurs candidatures au plus tard le 05 septembre 2022.

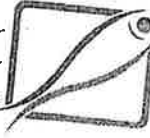
Je vous saurais gré de la diffusion que vous voudriez bien assurer à cet appel à manifestation d'intérêt auprès des opérateurs économiques intéressés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma parfaite considération.



L'Ambassadeur

Mohamed BENCHABOUN



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS D'AQUACULTURE MARINE DANS LES REGIONS DE CASABLANCA SETTAT, MARRAKECH SAFI, GUELMIM OUED NOUN ET LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA

Dans le cadre de sa stratégie de développement de l'aquaculture marine au Maroc, l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture lance le 04 avril 2022, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le développement de projets d'aquaculture dans les Régions de :

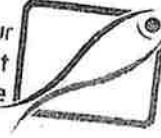
- Casablanca Settata ;
- Marrakech Safi
- Guelmim Oued Noun (Province de Tan Tan)
- Laayoune Sakia El Hamra.

Cet AMI, adressé aux investisseurs nationaux et internationaux intéressés par le développement de projets aquacoles, offre 197 parcelles en mer réparties comme suit :

Régions	Nombre de parcelles	Superficie de parcelle (ha)	Activité
Casablanca Settata	13	15	Algoculture
Marrakech Safi	161	15-25	Pisciculture/ Conchyliculture/ Algoculture
Guelmim Oued Noun	08	15	Conchyliculture
Laayoune Sakia El Hamra	15	15-25	Conchyliculture/ Algoculture

Cet AMI a pour objectif de mettre à la disposition des investisseurs, des espaces aquacoles clés en main et de les inviter à développer des projets viables dans ces régions connues par leur potentiel aquacole confirmé et leurs conditions propices à l'investissement.

Les investisseurs intéressés par cette activité peuvent télécharger, les dossiers des appels à manifestation d'intérêt, à partir des sites web www.anda.gov.ma ou www.marchespublics.gov.ma



Les investisseurs sont invités à déposer leurs dossiers, au plus tard le **05 septembre 2022** à 16h30, suivant l'une des trois modalités suivantes :

- Dépôt direct à l'adresse suivante :

**Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture 4ème étage du bâtiment "Les Patios" sis à l'intersection de
Avenue Annakhil et Avenue MEHDI BEN BARKA
-HAY RIAD- RABAT**

- Envoi par poste, sous pli recommandé avec accusé de réception à « Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture, Avenue Annakhil, Immeuble les Patios, 4ème étage, Hay Riad, Rabat. Maroc ».

- Dépôt par voie électronique sur la plate-forme : www.marchespublics.gov.ma

Pour les dossiers transmis par voie postale, la date considérée sera celle du dépôt à la poste.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : ami@anda.gov.ma